



**Rencontre-débat du Comité 21**

**M. Jean-Claude DETILLEUX,**

**Président-Directeur général du Groupe Crédit Coopératif**

**"Pour une économie au service de l'homme,  
un partenaire bancaire engagé : le Crédit Coopératif".**

*Jeudi 9 février 2006*

**Introduction d'Éric GUILLON, président du Comité 21**

**Éric GUILLON** : Je suis très content de vous accueillir car nous avons beaucoup de choses à apprendre. Certains d'entre-vous connaissent très bien le Crédit Coopératif, mais d'autres moins, et la séance de ce matin sera très éclairante dans ce domaine.

Comme le veut notre jeune tradition, je vais commencer par vous présenter rapidement notre invité. Vous m'excuserez si je ne dis pas tout de l'impressionnant *curriculum vitae* qui m'a été communiqué. Vous êtes de formation littéraire, avec une licence de lettres, un DES de droit public, une formation donc aussi juridique. Vous faites Sciences Po de Paris et l'ÉNA en 1968, dont vous sortez administrateur civil à la direction du Trésor au ministère de l'Économie et des Finances. Vous êtes ensuite attaché financier auprès de la Représentation permanente des communautés européennes à Bruxelles et, en 1976, vous êtes nommé chef de bureau à la Direction du Trésor. Finalement, le littéraire devient indiscutablement financier.

Vous êtes très vite nommé président et directeur général du groupe Crédit Coopératif, en novembre 1992. Pour ne prendre que les choses qui m'ont paru importantes à la lecture, j'ajoute que vous êtes, depuis 2004, président de la Fondation Crédit Coopératif, membre du Conseil consultatif de l'économie sociale et président de la CEPCMAF, la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations.

Voilà une série de postes tout à fait significatifs. Vous êtes aujourd'hui un grand spécialiste de l'économie sociale et aussi de ce qui est, dans la finance, attributif de l'économie sociale. Le point que je trouve particulièrement intéressant est celui du micro-crédit et sur lequel nous entendons bien être devenus plus intelligents à l'issue de cette réunion qu'en y entrant.

Vous avez accepté de parler d'un thème original pour un banquier : *"Pour une économie au service de l'homme, un partenaire bancaire engagé : le Crédit Coopératif"*. Plusieurs choses sont intéressantes dans ce titre. J'aime le mot *"engagé"* car il a marqué le 10<sup>e</sup> Anniversaire du Comité 21 au mois de novembre. Je sais que vous y avez été sensible, en particulier sur le quatrième engagement qui touche précisément l'économie sociale. Je suis certain que vous y ferez allusion au cours de votre exposé.

Monsieur DETILLEUX, je vais vous donner la parole. Sachez que nous vous accueillons avec beaucoup de plaisir. Vous êtes donc Président-Directeur général du Crédit Coopératif qui a rejoint le Comité 21 au mois de décembre dernier. Je salue donc en vous le jeune adhérent et me réjouis d'avoir parmi nous un grand patron du financement de l'économie sociale.

## Exposé de Jean-Claude DETILLEUX

Bonjour et merci. Je suis particulièrement heureux que le Crédit Coopératif soit aujourd'hui un membre du Comité 21 : soyez assurés que nous serons des membres actifs. Plusieurs de mes collaborateurs sont dans cette salle, ils ne sont pas là pour m'écouter mais simplement parce qu'ils sont engagés dans des activités situées au cœur des sujets qui vous préoccupent.

Je vais compléter votre description, sinon flatteuse, du moins très longue, de ce que j'ai fait jusqu'à présent. Je suis également président du Groupement national de la coopération, où se trouvent toutes les banques coopératives, et du Conseil des entreprises et groupements d'économie sociale qui regroupe les coopératives, mutuelles, associations et fondations. Je vais essayer de vous décrire tout cela, bien que le temps nous manque, mais cependant le champ de vos questions est sans limite en ce qui concerne l'économie sociale.

Le Crédit Coopératif est un partenaire bancaire engagé. Je suppose que tout le monde ne le connaît pas, car c'est une banque relativement petite dont les clients sont des personnes morales. Nous avons de plus en plus de personnes physiques comme sociétaires et clients, mais elles sont proches des personnes morales avec lesquelles nous travaillons. Notre histoire et notre fondation font que l'essentiel de notre action s'oriente aujourd'hui vers les personnes morales : coopératives, mutuelles, associations, fondations, collectivités locales et entreprises adhérentes. Nous avons beaucoup de petites entreprises proches et qui se regroupent en coopératives.

C'est une banque de taille moyenne, avec 10 milliards d'euros de bilan et 1 milliard de fonds propres. Nous avons donc certains moyens d'actions mais, dans le grand mouvement de consolidation bancaire qui ne fait que commencer, nous avons trouvé une solution pour continuer à être ce que nous sommes. Pour cela, nous avons rejoint, avec notre personnalité, à notre place et avec notre autonomie, le Groupe Banque populaire avec lequel nous avons quelques affinités. En effet, les banques coopératives françaises, dans leur ensemble, sont également des partenaires bancaires engagés. En tout cas, elles le proclament, aussi bien en France qu'en Europe.

Loin de céder à une banalisation qui nous menaçait peut-être voici quelques années, compte tenu des contraintes du marché bancaire qui est un marché unique, elles se préoccupent aujourd'hui de bien identifier leurs spécificités, celles-ci étant justement de mettre le service de l'homme au centre de leurs préoccupations et de s'engager résolument dans ce sens. Donc, lorsque nous évoquerons, par exemple, le micro-crédit, nous verrons que, spontanément, les banques coopératives dans leur ensemble sont au premier rang de l'action, même si d'autres banques commencent heureusement à se rendre compte qu'il s'agit de quelque chose d'important. Le Président de la République n'a pas manqué de le rappeler la semaine dernière.

Dans cet ensemble, le Crédit Coopératif s'applique à être une banque coopérative au sens plein, c'est-à-dire pas seulement dans son statut. Je ne reviendrai d'ailleurs pas sur les caractéristiques du statut coopératif : *"Un homme/une voix, réserves impartageables, démocratie, etc."* Au-delà de ce statut, nous nous efforçons de pratiquer notre métier de banquier en accord et au service de ces principes. C'est une vocation à laquelle nous n'avons pas du tout renoncé, bien au contraire. Durant tous les bouleversements bancaires de ces vingt dernières années, et notre très forte évolution dans un environnement qui a lui-même changé, nous avons essayé de résumer notre nature et notre vocation quand nous nous sommes regardés nous-mêmes l'année dernière pour faire un plan à moyen terme.

Nous avons essayé de redéfinir ce que nous sommes pour voir ce que nous serions dans les prochaines années. Une expression a fait l'unanimité des personnes qui travaillaient sur ce point : *"La banque des utopies maîtrisées"*. "Maîtrisées" parce que la finance, l'économie ont, non pas leurs règles car ces dernières changent, mais leurs contraintes, leur cadre évolutif. Nous sommes bien entendu en relation avec beaucoup d'innovateurs. L'une des caractéristiques de l'économie sociale

est d'être sans rivages comme l'a dit mon prédécesseur, c'est-à-dire que les secteurs et la façon dont elle s'y intéresse évoluent. Ce n'est donc pas une sorte de réserve d'Indiens comme certains le présentent.

Pour que ces utopies se réalisent, il faut leur assurer la pérennité. Il est très facile de faire quelque chose qui dure quelques mois, brillant et que ce soit de la poudre aux yeux, mais beaucoup plus difficile d'assurer la réussite d'une innovation, d'une initiative dans la durée. C'est là que le banquier que nous sommes essaye de faire son métier qui est de donner, avec les innovateurs, les caractéristiques, notamment financières, d'une entreprise pérenne. C'est ce que signifie "utopies maîtrisées" : des projets, des rêves et des initiatives transformés en entreprises durables et, si possible, pérennes. De ce point de vue, soyez certains que les entreprises qui naissent dans l'économie sociale ont une longévité et une réussite au moins aussi longue que les entreprises classiques.

Tout cela ne se fait pas par hasard, c'est fondé sur des principes et des valeurs fortes. Notre pratique coopérative est en fait au cœur de notre vie. Elle l'était déjà auparavant, mais elle a été systématisée par une Déclaration de principes adoptée en 1984 et à laquelle nous sommes restés fidèles. Tout le monde l'avait oubliée au cours des années, mais ce qui compte est que nous l'ayons appliquée, ce qui est mieux que l'inverse. Nous l'avons revisitée en 2005, ainsi que toutes nos bases et notre fonctionnement démocratique pour, finalement, très peu la modifier.

En 1984, le Crédit Coopératif était un groupe très lié à l'État ; c'était d'ailleurs normal et c'était le cas de nombreuses banques à l'époque. Donc, le service de l'État, l'intérêt général personnifié par l'État, faisait partie de nos principes d'action. Aujourd'hui, l'intérêt général s'incarne dans bien d'autres lieux, que ce soient les collectivités locales ou l'Europe. Nous avons donc un peu, mais pas trop, modifié notre Déclaration de principes.

Tout cela repose sur une vie coopérative, conforme à la loi coopérative qui est très développée en France. C'est une vie démocratique : cela signifie que, notamment, notre capital est possédé par nos clients ; nos sociétaires et nos organes sociaux, comme le Conseil d'administration du groupe, sont composés des mouvements coopératifs, mutualistes, associatifs avec lesquels nous travaillons. Ce Conseil est donc assez représentatif de tout ce qui constitue aujourd'hui l'économie sociale.

Nous avons trouvé que ce n'était pas suffisant : le Conseil d'administration, si bien composé soit-il, est assez restreint dans les limites de la loi. Comme nous sommes une banque nationale, avec un réseau léger d'environ une centaine de points de vente -la BTP Banque nous a rejoints voici quelques années, car les entreprises du bâtiment sont de plus en plus impliquées dans tout ce qui est développement durable-, c'est, certes, un petit nombre par rapport aux grands réseaux mais adapté aux personnes morales avec, bien sûr, un usage intensif depuis très longtemps d'échanges de données informatisées. Nous sommes une banque nationale. Nous n'avons pas, comme nos grands confrères coopératifs, des structures juridiques régionales, mais auprès de chacune de nos agences, dans chaque région, des comités regroupent les mouvements avec lesquels nous travaillons, ce qui permet le dialogue. Cependant, je ne m'attarderai pas sur ce point car vous avez un dossier très fourni, et je répondrai cependant à vos questions si vous en avez.

Je disais, en complétant mon *curriculum vitae*, que nous sommes logiquement, et depuis très longtemps, impliqués dans les instances représentatives de la coopération. Nous avons beaucoup de mouvements coopératifs et associatifs dans notre Conseil. Nous avons donc prolongé cet engagement français par un engagement européen. En effet, de plus en plus de choses viennent de l'Europe, et ce, dans tous les domaines, et nous devons être aux avant-postes et nous représenter nous-mêmes. L'Europe a changé, nous le voyons bien, et l'action de notre gouvernement est certainement nécessaire mais insuffisante pour que nos intérêts et nos idées

soient suffisamment pris en compte dans une Commission très ouverte aux vents du large. Il faut donc être très présents et recommencer tous les jours.

Le Crédit Coopératif est également présent au Conseil d'administration de l'Alliance coopérative internationale. Elle existe depuis 1895 et regroupe entre 700 ou 800 millions de coopérateurs dans le monde puisque ce mouvement coopératif est universel. L'Europe est, bien sûr, la terre de naissance de la coopération, mais aussi tous les grands pays, y compris ceux qui sont ultra libéraux ou qui passent, en tout cas, pour être peu favorables à ce genre de chose. Par exemple, aux États-Unis, la coopération est très présente et vivace, et pas seulement dans le domaine agricole, mais dans la banque, le logement social, etc. C'est donc un mouvement universel et en développement certain.

De tout cela, deux valeurs ressortent et elles sont importantes pour notre action. Nous nous inscrivons dans le moyen terme avec un des sept principes coopératifs : la gouvernance, la démocratie, un homme/une voix, la finance, les réserves impartageables, etc. Il est un principe particulièrement important pour le sujet dont nous parlons, c'est l'engagement envers la communauté. Une coopérative s'inscrit dans un univers, elle ne doit pas se replier sur elle-même, même si elle est importante, mais s'impliquer dans la communauté dans son ensemble. C'est dire que ces questions, notamment de développement durable, ont de tout temps concerné, encore plus aujourd'hui, les coopératives.

Le moyen terme est notamment fondé sur le caractère impartageable des réserves. Cela signifie que nous sommes, non pas insensibles à ce qui se passe dans le monde financier ou à la qualité de nos résultats -ils doivent être positifs pour nous permettre de fonder le développement-, mais nous ignorons la dictature des résultats trimestriels et, par conséquent, nous pouvons construire sur le moyen terme, aussi bien pour nous-mêmes que vis-à-vis des mouvements et des entreprises avec lesquels nous travaillons. C'est extrêmement important. Nous l'avons toujours fait, mais nous l'avons systématisé en adoptant un plan moyen terme qui ne fait que formaliser ce qui est inscrit dans nos gènes.

Le deuxième mot très fort est "partenariat". Cela fait partie des principes coopératifs, la coopération avec les autres, etc., mais c'est véritablement un principe d'action, d'éthique, qui était dans la Déclaration de principes de 1984 dont je vous ai parlé ; c'est, par conséquent, notre mode d'action au quotidien. Nous avons des partenariats avec beaucoup de mouvements ; nous les avons récemment répertoriés pour mieux les faire vivre et nous en avons dénombré 176. Ils ne sont pas tous d'égale intensité et qualité, mais cela dénote une relation organisée avec un nombre substantiel de partenaires, des coopératives, des mutuelles, des associations. C'est essentiel pour expliquer que le micro-crédit, les produits de partages, etc., points sur lesquels vous m'avez interpellé, ne sont pas nés tout seuls dans nos cerveaux. Il s'agit en fait d'utopies sur lesquelles nous avons été provoqués par les associations dont c'est la vocation, l'aspiration, et qui cherchaient comment faire pour développer et avoir les moyens de déployer leurs activités. C'est donc avec ces associations que nous avons lancé certains produits et services, dont le nombre et la réussite sont aujourd'hui impressionnants.

C'est systématique et cela se prolonge par des partenariats financiers : durant des années, nous avons regroupé autour de nous des établissements à caractère financier, mais ils sont en fait l'expression financière de partenariats. Il s'agit d'organismes de cautions mutuelles dans le secteur des entreprises et des associations, des banques spécialisées dans le crédit solidaire, etc.

Avant de rejoindre les Banques Populaires, le groupe Crédit Coopératif comprenait 35 affiliés au sens de la loi bancaire. Ce sont les établissements spécialisés dont nous sommes responsables juridiquement et financièrement vis-à-vis des autorités monétaires. Lorsque nous avons rejoint le groupe des Banques Populaires, ces affiliés auraient pu très librement se chercher d'autres points d'attachement, d'autres partenariats, mais ils sont tous restés avec nous et nous

développons ensemble nos activités, ce dont nous sommes très heureux. Cela repose sur un principe de liberté, de partenariat et d'adhésion parfaitement conforme aux principes coopératifs.

C'est donc notre vie quotidienne depuis notamment 1984. Cela a mené à des chiffres qui peuvent sembler modestes par rapport aux grandes banques françaises et européennes, mais il a quand même fallu les faire. Il est certain que c'est en train de s'accélérer. Le taux de croissance, aussi bien de la collecte de ressources, de crédits ou de services, a fortement progressé ces dernières années. Nous prévoyons, dans les trois prochaines années de notre plan, que cela s'accélère parce que nous nous efforçons de participer aux préoccupations, dont vous êtes l'expression, par la réalisation technique et financière et la pérennité. Ces valeurs sont de plus en plus reconnues et jugées nécessaires par les sociétés. C'est pourquoi toutes les initiatives se multiplient, et c'est heureux. De ce fait, tout ce à quoi nous nous attachons et ce qui fait notre spécificité, sont aujourd'hui de considérables champs de développement. Ce n'est pas surprenant, tout comme il n'est pas étonnant que notre activité soit plutôt en train de s'accélérer.

Des choses sont bien évidemment en cours depuis longtemps et prospèrent, mais des nouveaux chantiers apparaissent et auxquels nous sommes particulièrement attentifs. Certains rejoignent les axes d'action que vous vous êtes donnés en réfléchissant sur vos dix premières années d'activité. Je vais, par conséquent, faire une brève revue de ces chantiers pour évoquer les affinités qui nous relient et les partenariats qui peuvent en découler entre tel ou tel organisme que vous représentez et le Crédit Coopératif.

Nous sommes évidemment attentifs à tout ce qui est adaptation des modes de production et de consommation responsable.

## **LE MARCHE DU CO<sub>2</sub>**

Nous sommes en train de travailler très sérieusement sur ce marché. Il doit en principe permettre de sensibiliser les grands et les petits acteurs à cette question et ainsi les inciter à réduire leur production de CO<sub>2</sub>. Nous pourrions discuter longuement de la façon dont ce problème est approché, du protocole de Kyoto, etc., il est en tout cas certain que cette notion de marché, cette incitation financière, attire l'attention des acteurs. Ce n'est certes pas parfait, mais ce n'est pas négligeable et nous sommes donc en train d'étudier la façon de devenir un acteur sur ce sujet vis-à-vis de structures qui ne sont pas forcément les plus grandes mais qui joueront leur rôle par le nombre qu'elles représentent.

## **LA BIODIVERSITE ET LE TOURISME DURABLE**

Nous sommes très engagés dans le commerce équitable. Nous savons qu'il existe de nombreuses controverses en ce moment car, justement, le succès fait qu'il faut être attentif à la pureté, en quelque sorte, du concept et de sa pratique. Comme vous le savez, la France est très en retard sur ce point, tout au moins dans son acception la plus rigoureuse. Certains acteurs essaient de rendre sa présence plus forte sur le marché français.

Nous sommes donc le partenaire de tous les acteurs qui comptent ou compteront demain, Max Havelaar, Artisans du monde, la Compagnie du commerce équitable, Alter Éco, les cafés Malongo, etc. Ce sont des organismes qui démarrent avec une idée, des ambitions, mais qui n'ont pas forcément les structures financières suffisantes. Nous sommes bien évidemment leur banquier et nous intervenons, en tant que banquier mais aussi avec nos filiales spécialisées, dans le capital-risque et le capital investissement, mais avec des formes d'interventions adaptées à ce type d'entreprises. Il y a beaucoup d'argent dans le capital-risque mais peu dans le capital développement pour des structures de ce genre. Nous avons donc suscité, voici déjà longtemps, des structures qui ont adapté leur mode d'intervention. Nous les aidons aussi à structurer leur assise financière pour leur permettre de durer et se développer.

## **LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

La définition en est immense et variable. Les choses se préciseront progressivement mais, après tout, pourquoi devraient-elles se préciser ? Il faut évidemment avoir une idée assez précise des différents sens et chantiers que cela signifie pour adapter notre vision et, par conséquent, nos modes d'intervention pour permettre aux acteurs de réaliser leur vocation et se développer. Il faut être très pragmatique dans la façon d'aborder le développement durable. Ce sont des débats bien engagés et auxquels nous participons pleinement. Nous sommes heureux de voir, avec un peu de retard, que le mouvement lancé par les Nations Unies sur le sujet a connu quelque succès dans les entreprises françaises. Il faut évidemment veiller à ce que les signatures soient honorées et, de ce point de vue, les débats sur le sujet ne peuvent qu'entretenir la flamme et le désir de conformer ces acteurs aux mots et aux signatures.

Par exemple, dans le tourisme solidaire, nous sommes depuis longtemps en relation avec l'Union nationale des associations de tourisme dont les préoccupations ont beaucoup changé depuis une vingtaine d'années avec l'évolution de la société française. Elle développe actuellement des structures, des plates-formes de tourisme solidaire avec les acteurs du commerce équitable. Il faut distinguer le bon grain de l'ivraie et mener des actions efficaces. Là aussi, nous nous efforçons d'être des partenaires aussi efficaces que possible et de structurer notre action.

J'ai cité plusieurs acteurs du commerce équitable et il est certain que, à partir du moment où ces préoccupations deviennent celles de la société, le nombre des acteurs et des initiatives se multiplie. Il faut avoir un regard tout à fait respectueux et accueillant, mais aussi lucide sur ce que fait chacun, ses motivations et ses chances de construire dans la durée.

## **LA DIVERSITE CULTURELLE, LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS**

Ce n'est pas très connu, mais nous sommes la première banque des associations culturelles. Il est des secteurs comme le spectacle vivant, pour prendre une définition descriptive, dont nous sommes la banque. Nous avons aujourd'hui près de 5 000 associations culturelles comme sociétaires, depuis la toute petite association de quartier jusqu'au Festival d'Avignon ou d'Aix. Nous ne sommes pas mécènes, bien que cela nous arrive parfois -si nous commençons à faire du mécénat avec 5 000 bénéficiaires potentiels, les choses seraient difficiles-, nous sommes banquiers. Il existe des mécènes, mais des banquiers qui connaissent la façon dont fonctionnent ces associations, leurs difficultés, leur cycle de financement qui dépend souvent de collectivités bien intentionnées mais désargentées ou avec des trésoreries un peu exsangues.

Cela produit des services spécifiques qui, évidemment, reposent sur une connaissance intime de ce qu'elles sont et la façon dont elles fonctionnent. Cela ne s'acquiert pas tout seul. C'est une communauté qui fonctionne avec le "bouche-à-oreille", où la confiance entre les hommes et les femmes est très importante. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si je cite les femmes car c'est une de nos directrices qui a déclenché les choses au plan local au Crédit Coopératif, et c'est ensuite progressivement devenu très important.

Par exemple, voici bientôt trois ans, la dernière grève des intermittents a laissé quelques associations dans la difficulté, et nous avons pu intervenir dans la semaine qui a suivi. Je vais régulièrement voir ces festivals, mais cette fois les spectacles n'avaient donc pas lieu et je m'y suis rendu pour prendre avec les intéressés les dispositions immédiates en attendant que leurs grands partenaires se mobilisent, ce qu'ils ont d'ailleurs fait, mais avec le temps que nécessite une telle situation.

En matière de lutte contre les exclusions, notre action est multiforme. Nous sommes la banque des entreprises d'insertion. Le pourcentage que nous occupons dans ce domaine varie entre 40 % et 60 %. Ces entreprises et associations sont d'ailleurs nées pour aider les gens à s'insérer, avec les difficultés financières que je vous laisse imaginer. Nous sommes leur banque depuis longtemps et là aussi, nous venons de participer à une action de structuration avec la

création de la Société de financement des entreprises d'insertion. C'est une société financière qui se propose de les aider à structurer leurs fonds propres. Nous sommes le partenaire qui a participé à la création de cette société un peu originale et qui, bien évidemment, contribue au lancement de ses capacités financières.

Nous sommes aussi très actifs dans le domaine des tutelles. C'est un phénomène qui se développe un peu trop en France : 600 000 personnes sont aujourd'hui sous tutelle, de diverses natures, pour handicap physique ou mental ou familial (qui, malheureusement, se développe à grande allure en ce moment). Bien entendu, il existe plusieurs types de tuteurs, les plus importants sont des associations spécialisées ou caritatives qui ont ajouté cette fonction à leur activité d'origine. Tout cela réclame beaucoup de rigueur dans la gestion financière des personnes sous tutelle. Avec les associations, nous avons donc créé un club, Astel, qui est à la disposition des associations pour mieux gérer administrativement et financièrement leurs obligations afin de pouvoir consacrer plus de temps à ce qui est leur vocation propre, l'accompagnement des personnes.

### **LE MICRO-CREDIT**

Le micro-crédit commence à être bien connu, avec ce qui s'est passé au Pakistan, la Grameen Bank, et le nombre croissant de personnes concernées par le micro-crédit dans de nombreuses régions du monde.

Nous sommes présents dans ce secteur de façon spécifique. Il y a dix ans, nous avons aidé un réseau de caisses d'épargne et de crédit à se mettre en place au Mali, non pas dans les dunes du Nord mais dans la région cotonnière dont il a été beaucoup question récemment. La vie des paysans producteurs de coton en Afrique est difficile mais elle existe, avec une activité économique, et le Mali est le deuxième exportateur de coton africain. Nous avons donc suscité la création de caisses villageoises qui aident les paysans qui ont besoin de crédit pour leur activité économique. Elles les aident aussi pour leur épargne au plan physique du mot, c'est-à-dire la préservation de l'actif, des billets. Cela représente aujourd'hui près de 200 caisses villageoises et 200 000 paysans dont c'est devenu la banque qu'ils possèdent et qu'ils animent, puisque c'est une coopérative. Ce sont les Maliens qui dirigent cette banque, contrairement à d'autres initiatives du même genre, certes très valeureuses, mais quand même pilotées depuis les pays occidentaux.

Nous avons donc cette expérience du micro-crédit dans le monde, mais il se développe aussi en France où, malheureusement, la situation économique fait que beaucoup de gens ont besoin d'un coup de pouce pour démarrer ou redémarrer. Nous sommes très actifs avec les associations qui s'en occupent. Ce sont des associations, car il ne s'agit pas vraiment d'un problème bancaire. L'organisation de la mise en place de crédits de petite taille pose quelques problèmes spécifiques mais la vraie difficulté est l'accompagnement des personnes. Bien souvent, les créateurs de micro-entreprises bénéficient d'un micro-crédit, mais ces personnes ont déjà eu un problème dans leur vie, notamment le chômage. Il faut donc absolument éviter, en tout cas réduire au maximum, le taux d'échec car ce serait un nouveau déboire économique mais aussi humain. C'est pourquoi l'accompagnement des projets, leur mise en forme et le suivi des premières années des micro-entreprises, dont nous savons d'après les statistiques qu'elles sont dangereuses, méritent une attention extrêmement soutenue et une vraie compétence. Les associations qui s'y consacrent ont une capacité de mobilisation de bénévoles absolument essentielle à la réussite des micro-crédits.

La plus connue est l'ADIE, animée par Maria NOVAK. Elle pourrait peut-être un jour être une de vos invitées, car c'est une personne qui vaut vraiment la peine. Elle est bien connue puisque son travail est remarquable par son engagement, sa lucidité et sa réussite. Nous avons été les premiers partenaires de l'ADIE, Association pour le développement de l'initiative économique. La plupart des banques coopératives sont aujourd'hui ses partenaires, de même que des banques commerciales, comme la BNP, ont bien compris l'utilité et l'intérêt de cette action. Il

est particulièrement illustratif et réjouissant de constater que le cercle initial de ses partenaires financiers, qui était quand même très limité voici une dizaine d'années, comprend de plus en plus de banques françaises et avec, au premier rang, des banques coopératives sur des montants d'intervention encore insuffisants mais de plus en plus respectables. Elle faisait partie des personnes auxquelles, la semaine dernière, Jacques Chirac a délivré son message sur le nécessaire accroissement du micro-crédit en France. Le moins que nous puissions dire est que le bilan qu'elle présente avec ses partenaires, dont nous sommes l'un des plus anciens, est assez impressionnant.

Ce qui est en cause aujourd'hui est l'extension de cette notion de micro-crédit au micro-crédit social. L'objet du micro-crédit social n'est pas la création d'une entreprise, même très petite, mais de permettre à des personnes de bénéficier d'un coup de pouce financier à un moment difficile ou prometteur de leur vie. Par exemple, quelqu'un trouve un emploi mais n'a pas la mobylette nécessaire pour saisir cette chance de travail. Cela pourrait peut-être changer sa vie, et c'est parfois le cas. C'est l'objet du micro-crédit social. C'est fait sous forme de prêt d'honneur par diverses associations mais pourrait maintenant être plus systématique puisque, dans le Plan BORLOO de cohésion sociale, figure la création d'un fonds de garantie assez substantiel qui démontre l'importance que lui accordent les Pouvoirs publics. Nous sommes, nous Crédit Coopératif avec les Banques Populaires, parmi les premiers signataires d'une convention avec ce fonds pour engager le développement de ces micro-crédits sociaux.

Là encore, nous retrouvons les associations, car c'est un métier un peu difficile à faire exercer par les banques. Ce sont, au premier chef, les associations qui connaissent le mieux, qui savent le mieux identifier et rassembler les demandes de bénéficiaires potentiels, elles doivent être nos partenaires pour le succès de cette initiative un peu nouvelle. Vous avez donc compris, d'après mon propos, que c'est pourquoi le Crédit Coopératif est aux avant-postes, compte tenu de ses relations avec de nombreuses associations engagées dans ce domaine, pour lancer de façon aussi efficace que possible cette nouvelle activité destinée à lutter contre les exclusions.

Tout cela se décline de multiples façons. Au Crédit Coopératif -c'est pourquoi de nombreux collaborateurs appartenant à divers services de la maison sont présents-, nous avons un foisonnement, c'est-à-dire que nous sommes toujours très ouverts et essayons de susciter les initiatives. De temps en temps, il faut un peu rassembler tout cela, et c'est ce que nous faisons en ce moment. Nous avons récemment recruté dans ce domaine, et cela afin de renouveler un peu les équipes et aussi parce que ce sont des sujets relativement anciens et que certains collaborateurs vont partir en retraite. Il s'opère donc tout un mouvement d'entrées de personnes confirmées, ou de jeunes très intéressés et ayant une grande sensibilité sur ces sujets et également bien formés sur le plan de la technique. Tout ce qui se passe autour de nous, nous trouve prêts et bien armés pour aborder une phase de développement plus active, avec beaucoup de nos confrères mais en tenant, évidemment, toute notre place au service de ces initiatives.

Nous sommes donc très attentifs à ce qui se passe au plan international, soit par les initiatives que nous prenons nous-même, soit au sein de l'Alliance coopérative internationale, qui a un partenariat avec l'ONU et développe, au travers de coopératives et avec elles, une lutte globale contre la pauvreté. Elle n'a, malheureusement, pas beaucoup de moyens mais elle sensibilise les coopératives dans le monde entier pour faire figurer ces préoccupations à des vecteurs, non seulement de messages mais aussi d'actions, pour cette lutte. C'est une des premières tâches de l'Alliance coopérative internationale, auxquelles, je vous l'ai dit, le Crédit Coopératif et la Coopération française sont très attachés.

Vous constatez que c'est une espèce de tissu, de maillage de toutes ces initiatives, et nous nous efforçons d'être parmi les tisserands qui permettent à la toile de se réaliser. Nous sommes dans une période où, à l'évidence, la taille des défis augmente, mais aussi où les prises de

conscience sont plus fortes et les initiatives plus importantes. Elles méritent par conséquent d'être transformées en réalité.

Dans le cadre de ce plan à moyen terme dont je parlais précédemment, nous essayons d'avoir une vision un peu plus systématique et organisée de ces sujets. Nous sommes très disponibles -je rappelle que le partenariat est un maître mot, pour les raisons auxquelles j'ai essayé de vous rendre sensibles, pour participer à des réflexions thématiques sur le développement durable et ses initiatives, avec notre modeste, mais ancienne, expérience des techniques financières qui permettent de transformer des utopies en réalités.

Je suis maintenant tout à fait disponible pour répondre à vos questions.

*(Applaudissements.)*

**Éric GUILLON** : Merci, pour toutes ces mains levées, nous allons commencer. Merci de vous présenter.

**Yves-Bruno CIVEL**, *Directeur général "Observ'er"* : Merci, monsieur le Président, pour votre présentation. Je voulais simplement illustrer votre propos puisque nous sommes un de vos 176 partenaires. Je souhaitais dire combien à Observ'er, comme à la Fondation Énergies pour le monde, nous avons rencontré un partenaire bancaire et coopératif que je qualifie d'élégant, de fructueux et d'inventif.

Plus précisément, car vous n'êtes pas entré dans les détails, nous avons à la Fondation Énergie pour le monde un livret "*Partage Agir*". C'est une façon d'aller vers le donateur qui nous paraît très correcte, intelligente et responsable ; elle est également moderne dans l'acte de donner. Je rappelle que lorsque vous ouvrez un livret d'épargne, la moitié du revenu de votre épargne vous reste et l'autre moitié va à une des associations ou fondations partenaires du Crédit Coopératif. Cela nous a permis de trouver des donateurs plus jeunes, probablement avec un regard et une façon de militer différents des anciens qui, habituellement, donnent avec des méthodes traditionnelles, et nous en sommes très satisfaits.

Nous avons également un autre partenariat avec l'Observatoire des énergies renouvelables sur les problématiques des maisons bioclimatiques et solaires, relié à terme pour le Crédit Coopératif à des prêts sur la réhabilitation et la rénovation, là où sont évidemment faits de grands gains d'économie d'énergie.

Ce partenariat technique est fort satisfaisant. Il est renforcé par les rencontres avec les équipes. Nous parlons de certificats verts, du mécanisme de développement propre, de certificats blancs, nous réfléchissons et nous travaillons beaucoup ensemble. J'ai personnellement assisté à deux Assemblées générales statutaires annuelles à Besançon et à Carcassonne. Il est très intéressant d'aller à la rencontre de ceux qui pratiquent l'économie sociale en participant aux assemblées générales. Nous pouvons y prendre le pouls de ceux qui contribuent à la démarche de l'économie sociale dans leur réalité d'artisan, leur vie ordinaire de travail. J'en ai tiré de grandes satisfactions.

J'ai aussi rencontré le personnel du Crédit Coopératif et j'ai été appelé à intervenir un certain nombre de fois devant les équipes commerciales qui promeuvent également les produits solidaires ; j'ai, là aussi, trouvé des gens très attentifs et très fiers d'avoir à proposer ce type de produits. Nous sommes, bien entendu, dans des stratégies gagnantes/gagnantes, mais qui me paraissent très intéressantes.

Voilà un petit témoignage sur le partenariat que nous menons depuis plus de trois ans, tel que je le vois actuellement.

**Jean-Claude DETILLEUX** : J'aurais pu m'étendre sur le thème des partenariats, et je n'ai pas suffisamment parlé des collectivités locales qui sont des acteurs de plus en plus intéressés et

impliqués dans ces sujets. Nous avons avec elles des relations anciennes mais un peu dissolues, car nous n'avions alors pas les ressources nécessaires. Elles figurent parmi nos partenaires avec lesquels nous souhaitons beaucoup travailler, notamment à l'échelle des régions

**Éric GUILLON** :Voilà une très belle illustration du partenariat avec vos adhérents.

**Michel LORIAUX**, *administrateur, Comité 21* : Monsieur le Président, j'ai été votre plus petit collaborateur voici plus de vingt-cinq ans. Je regardais les très belles phrases de Paul Eluard inscrites sur les panneaux latéraux, disant : "*Il nous faut trouver les mots pour le rendre réel*". Vous êtes la banque qui a su rendre le social réel. En vingt-cinq ans, vous avez accumulé toute une série de succès de réalisations sur lesquelles j'aimerais que vous reveniez, si le président GUILLON et les invités peuvent vous en accorder le temps. Il ne s'agit évidemment pas du financement des associations sur lequel vous avez été leader, mais vous avez fait une impasse sur le financement de la coopération commerciale comme, par exemple, le succès qu'a pu être le développement des centres Leclerc.

Il est tout à fait important de revenir sur ces points, car vous avez su trouver et créer les ingénieries financières qui, au travers des systèmes d'engagement, de cautions, de développement, de leviers, ont permis aux consommateurs de dégager des marges avec des prix bas. Cela a ainsi rendu la dignité à des gens qui n'en avaient plus. Votre pudeur traditionnelle au Crédit Coopératif fait que nous ne parlons pas suffisamment de cet aspect des choses, et vous n'utilisez d'ailleurs pas assez ces clientèles pour valoriser toute l'économie sociale que vous portez.

Dans votre exposé, vous n'avez pas fait référence à la disparition de ce qui a été les grands pères philosophiques de votre activité bancaire et coopérative, l'économie sociale, et chacun se souvient qu'il existait un temps où une délégation à l'économie sociale sur laquelle agissait un certain magister, ça devait être SOULAGE et j'évoquais tout à l'heure avec vous Thierry JEANTET.

Ensuite, le financement des associations, et ce à double titre : en propre mais aussi de leur armature salariale. Chacun sait que ce pays renferme un gisement de métiers réels qui ne sont pas financés et sur lesquels vous pourriez être un acteur de la transformation en faisant en sorte que les bénévoles du monde associatif deviennent, dans une espèce de financiarisation de leur utilité, des emplois véritablement payés et réels. Cela, bien évidemment, dégagerait des recettes additionnelles que nous voyons bien en matière de financement de protection sociale, etc.

Vous n'avez d'ailleurs pas évoqué vos grands parrains. Je ne sais pas à quand vous faites remonter le Crédit Coopératif, mais je rappelle que vous financiez les verreries d'Albi, les imprimeries Gutenberg, pour finalement faire surgir derrière les 176 partenaires dont les nouveaux telle la Fondation pour l'énergie. Cette mémoire qui éclaire votre avenir eût été pour moi très émouvante et aurait pu intéresser certains de nos auditeurs.

**Jean-Claude DETILLEUX** : La coopération commerciale est très importante et figure en très bon rang dans les partenariats très anciens du Crédit Coopératif et qui se développent.

En France, la coopération commerciale représente 25 % du marché, c'est dire combien c'est important. De grands noms sont bien connus (Leclerc, Système U, etc.), mais il existe aussi une centaine de coopératives qui couvrent de nombreux secteurs d'activité et conquièrent aujourd'hui des parts de marché. C'est un mouvement ancien qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle et qui s'est développé entre les deux guerres, face à la concurrence du commerce intégré. Il s'agit d'hommes, d'entrepreneurs, mais ce sont des personnes dont le succès, outre leurs qualités propres, est lié à la coopération qu'ils organisent entre eux et qui fait ses preuves, à tel point que lorsqu'ils s'écartent de ces principes, cela se passe plutôt mal, notamment lorsqu'ils veulent faire du développement intégré, au-delà de la coopération commerciale.

Ces dernières années, la qualité, le bien-fondé de la coopération commerciale se sont réaffirmés. Cela a été un des facteurs de structuration de la distribution française au service des consommateurs. Cela signifie qu'il existe une espèce de dividende direct qui est la pression constante depuis trente ou quarante ans sur les prix, les marges, et qui a été un facteur d'amélioration du pouvoir d'achat dans notre pays. Lorsque nous comparons les structures de distribution et celles des prix entre les pays, cela apparaît assez évident.

Des perturbations ont eu lieu ces dernières années et c'est décourageant pour l'action publique, mais il faut en être conscient et dire que, chaque fois que l'État a pris des dispositions législatives, il a obtenu à peu près le résultat contraire à celui qu'il cherchait. Une nouvelle loi est ensuite ajoutée pour corriger les effets des dérives. Nous sommes donc aujourd'hui dans une situation qui est assez difficile à dénouer. Nous pouvons voir que les coopératives jouent un rôle de pondération, d'appel à la raison et surtout de libération des forces qu'elles ont elles-mêmes entretenues pendant des années, au service du consommateur. Comment tout cela évoluera sera une des questions de l'année 2006.

S'agissant des associations, vous savez qu'une Conférence de la vie associative s'est tenue le 23 janvier, sous la présidence du Premier ministre. Elle a conclu une année de travaux concertés entre les services de l'État et le monde associatif, lui-même notamment regroupé dans la Conférence permanente des coordinations associatives. La présence et les engagements du Premier ministre montrent qu'un certain nombre de choses sont prises au sérieux par les Pouvoirs publics. Le moins que nous puissions dire est que ses propos sont bienvenus, car ces dernières années ont connu un flottement du rôle des associations, de leur financement et des engagements des collectivités à leur égard.

Je n'aime pas du tout le mot "subvention". Il s'agit de contrats passés entre les porteurs de l'intérêt général, élus, et ceux qui peuvent le réaliser par les actions sur le terrain. C'est une notion qui a des difficultés à s'implanter, car elle est en contradiction avec les principes financiers et budgétaires de l'État ou des collectivités qui font ce qu'elles peuvent, suivant leurs possibilités financières. Nous l'avons souvent constaté ces dernières années, avec des sujets sensibles comme l'insertion, etc. Les à-coups de la politique de l'État et des collectivités publiques ont été ravageurs pour les associations. C'est une des raisons qui a fait que, lors de la crise des banlieues, le Premier ministre n'a pas hésité à faire amende honorable. C'est à son honneur, mais il faut ensuite que cela se traduise par un comportement plus responsable et partenarial vis-à-vis des associations.

Les problèmes financiers des associations sont de diverses natures, et j'en ai évoqué un. Il y a de la place pour une réflexion sur la restructuration financière des associations. Le tableau, en France, est extrêmement différent de celui que nous rencontrons dans d'autres pays. Ce n'est évidemment pas une raison pour s'aligner sur eux, mais il faut quand même regarder ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. C'est une notion mal perçue en France, mais je le dis quand même, mais nous voyons bien qu'il existe un problème d'assise financière du monde des associations, notamment pour parer aux à-coups des financements.

Je constate qu'il existe des techniques de financement qui permettent d'avancer dans ce sens, et le Crédit coopératif est impliqué dans les groupes associatifs de réflexion sur ces sujets. Le discours du Premier ministre appelle en quelque sorte à des réflexions et à des actions sur ce point. Hier, j'ai écrit au ministre en charge de ces sujets pour lui proposer de collaborer aux groupes de réflexion qui se mettront certainement en place prochainement. Nous avons, sur ces sujets, des idées concertées avec les associations. Quelques voies de progrès permettraient d'améliorer la situation, sans pour autant nous retrouver dans un système anglo-saxon où le financement privé, les donations, les fondations jouent un rôle qui différencie complètement le paysage de celui de la France.

Soyons pragmatiques ; sans bouleverser le système, car ce serait une vraie révolution, nous pouvons faire des progrès en utilisant des techniques, en suscitant évidemment un nouvel état

d'esprit. Celui-ci commence d'ailleurs à être présent chez de nombreux responsables associatifs. Le moment paraît donc propice pour faire des progrès.

**Sébastien GODINOT**, *Les Amis de la Terre* : Rassurez-vous, je ne vais pas poursuivre votre panégyrique, je serai un peu plus critique.

Nous venons de lancer une campagne qui s'appelle "*Banques françaises, épargnez le climat*". Aujourd'hui, en France, aucune banque ne dispose d'une politique "Climat" digne de ce nom, malgré les enjeux et l'engagement du gouvernement à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, ce qui nécessite une implication massive du secteur bancaire français. Le Crédit Coopératif, malheureusement comme les autres, n'a pas de politique "Climat" et est assez peu actif en matière d'énergies renouvelables. Il existe ce partenariat avec la Fondation Énergie pour le monde ; c'est très positif, mais assez limité car il concerne en effet les énergies renouvelables dans les pays du Sud. Or, aujourd'hui, l'enjeu prioritaire en France est de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans notre pays et, donc, de favoriser les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en France.

Vous avez des atouts dans ce domaine, comme vous l'avez dit, vous travaillez en partenariat sur le moyen terme et vous connaissez le secteur, nombre de vos sociétaires sont des associations, vous travaillez beaucoup avec des PME, PMI. Vous n'avez aujourd'hui malheureusement pas grand-chose en place pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui sont pourtant vraiment les marchés de demain. La lutte contre le changement climatique est probablement le principal enjeu environnemental des cinquante prochaines années.

Je prends un exemple : dès 1990, les Banques Populaires du Haut-Rhin ont mis en place un produit d'épargne qui s'appelle CODEVAIR et un prêt PREVAIR, pour justement encourager avec des taux bonifiés, voire à 0 % avec des partenariats ADEME et les Conseils régionaux, des produits pour inciter les PME-PMI et les particuliers à faire de l'isolation de bâtiments, du financement des énergies renouvelables, etc. Nous sommes donc un peu déçus de voir que, malgré son positionnement et ses atouts en la matière, le Crédit coopératif ne fait aujourd'hui pas grand-chose dans ce domaine.

Nous aimerions savoir, d'une part, quand vous vous doterez d'une réelle politique "Climat", avec des objectifs, des échéances, etc., à la fois qualitatifs et quantitatifs et, d'autre part, quand sortirez-vous ces produits d'épargne et ces prêts qui sont spécifiquement orientés vers le climat, l'efficacité énergétique et renouvelable ? Merci.

**Jean-Claude DETILLEUX** : C'est une situation fortement évolutive. En ce qui concerne le Crédit Coopératif, parmi les produits de partage, certains sont montés avec des associations qui se préoccupent de ces sujets. Le mouvement est donc lancé et nous sommes évidemment très désireux de l'étendre.

Pour les entreprises, nous avons déjà certains dossiers qui traitent des énergies renouvelables, c'est aussi lancé. Sur ces sujets, nous avons une attitude très positive, qu'il s'agisse de la collecte de ressources au profit de ces secteurs ou du financement des acteurs.

Monsieur FELLOUS pourra en dire plus, il est responsable des entreprises chez nous.

**Patrick FELLOUS**, *Directeur adjoint à la Direction des entreprises, Crédit Coopératif* : Je suis responsable, au sein de la direction, des entreprises et des coopératives. Je suis donc forcément concerné par les préoccupations de préservation de l'environnement et d'économies d'énergie. En effet, aujourd'hui, nous n'avons pas sorti de produits gadgets en les appelant "verts" pour faire comme les autres. Nous faisons et pratiquons déjà du financement ou de l'aide à des opérations de type économies d'énergie ; nous finançons des éoliennes. Nous sommes en train de travailler avec certaines fédérations, comme la Fédération du bois, pour financer des chaudières. Par

ailleurs, nous attendons avec impatience la sortie des décrets d'application sur les certificats d'économies d'énergie pour essayer d'en tirer les conséquences et les produits financiers qui pourront s'y adapter, pour le secteur des entreprises et les entreprises qui sont aujourd'hui nos clientes. Avec l'ADEME dont nous sommes assez proches et d'autres intervenants, cela fait aujourd'hui partie de nos préoccupations. Ce n'est peut-être pas encore "marketé", mais nous le pratiquons.

**Jean-Claude DETILLEUX** : Les capacités du Crédit Coopératif sont limitées ; nous avons 1800 collaborateurs et il faut donc qu'ils travaillent le mieux possible ensemble. Un des sujets pour les trois prochaines années est de faire du développement durable qui a bien des aspects. Il faut donc bien mailler tout cela et nos capacités pour y répondre.

La dimension Banques Populaires est évidemment très importante, car elles forment un grand réseau en France et dans le monde, avec 45 000 collaborateurs et plus de 2 500 agences en France. Il est évident que ce groupe a des capacités d'action très supérieures aux nôtres en étendue de moyens. Actuellement, nous avons fait un Plan moyen terme où le développement durable figure parmi les pistes à intensifier et à systématiser dans l'approche.

Le groupe Banques Populaires a également fait un Plan stratégique de groupe qui vient d'être finalisé. Nous travaillons actuellement sur la façon de conjuguer les forces du Crédit Coopératif et les capacités importantes en matière de nombre de collaborateurs du groupe Banques Populaires. Ce sujet figure parmi nos préoccupations communes car, comme vous l'avez noté, des initiatives dans le groupe Banques Populaires ont été remarquées, notamment avec Finansol qui donne un label à ce type de produit. C'est donc une base qui, après avoir été une initiative régionale en Alsace, est une préoccupation du groupe. À l'échelle de la Banque fédérale, il existe un groupe développement durable dont le Crédit coopératif est un des principaux acteurs.

Ce sont vraiment des sujets sur lesquels je ferai en sorte que nous puissions collaborer. Il est bien évident que le groupe Banque Populaire est le premier acteur bancaire vis-à-vis des PME. Cela représente donc de nombreuses possibilités, et c'est ce à quoi nous sommes en train de travailler. C'est encore récent mais j'espère que ce sera très productif.

Il existe aussi d'autres sujets sur lesquels le Crédit Coopératif peut avoir une action efficace, peut-être en diffusant cette préoccupation au sein du groupe : tout ce qui concerne la construction. D'ailleurs, le directeur général de la BTP Banque, notre filiale, est présent. C'est à l'évidence une préoccupation qui sera de plus en plus importante dans le mode de construction des logements et par conséquent le financement, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers. Nous avons créé un produit de financement d'achat de logements faisant preuve d'économies d'énergie pour les particuliers. Le Crédit Coopératif dispose de savoir-faire et de partenariats qu'il faut développer.

La Fédération française du Bâtiment est à l'évidence très consciente de tout cela et des modifications du mode de construction des bâtiments qu'elle devra prendre en compte. Le financement du bâtiment est répandu partout, mais la BTP Banque a un savoir-faire spécifique qu'il faudra à développer dans l'avenir.

**Jean WORMS**, *Chargé de mission développement durable, Conseil général des Deux-Sèvres* : Monsieur le Président, vous avez amorcé votre propos avec une jolie expression : "*l'utopie réaliste*" qui sonne à mes oreilles un peu comme un oxymore, mais je souhaite que cela n'en soit pas un.

Pour revenir sur l'une des interventions précédentes, vous disiez voir de façon positive l'entrée des gaz à effet de serre sur le marché financier. Je ne partage absolument pas votre optimisme, car donner une valeur marchande à la tonne d'équivalent carbone la fait entrer dans le circuit de la finance qui, vous le savez, en tout cas pour le Béotien que je suis, est à la fois opaque,

cynique et tourné vers le profit. Nous avons d'ailleurs vu l'augmentation considérable sur le marché boursier du prix de la tonne d'équivalent carbone.

Comment voyez-vous la capacité du type d'approche que vous représentez, et qui est tout à fait souhaitable, à influencer durablement les pratiques beaucoup moins vertueuses du monde de la finance ? Pensez-vous avoir le réel pouvoir de faire durablement évoluer les pratiques financières qui sont quand même celles de l'énorme majorité du monde de la finance avec, peut-être, PHY pour reprendre une célèbre expression.

**Jean-Claude DETILLEUX** : C'est une question ambitieuse. Nous n'allons certainement pas faire les choses nous-mêmes. Le Crédit Coopératif, coopérative comme banque de l'économie sociale, est une préoccupation qui est, et doit être, présente dans notre comportement et vis-à-vis des autres.

Nous nous efforçons d'être présents et actifs partout où ont lieu des actions de réflexions sur ces sujets qui, nous l'espérons, toucheront un nombre d'acteurs de plus en plus important. À l'évidence, les associations qui portent ces sujets ont besoin de se créer, de se développer et de disposer de moyens et de convictions, et nous nous efforçons d'être leur partenaire.

Je suis assez confiant sur ce point, car ce sont des thèmes qui sont de plus en plus présents dans les préoccupations des acteurs de toute nature, aussi bien ceux qui ont des capacités au-delà d'eux-mêmes que ceux de base que sont les consommateurs ou les producteurs. Nous nous intitulons parfois, et cela figure sur votre dossier, la "Banque des solidarités", l'absence de gaspillage est une solidarité, la plus réelle, la plus convaincante et nécessaire dans le temps. Cela veut dire que c'est une banque au service des solidarités. J'ai dit que nous ne sommes pas une banque de particuliers, il n'empêche que c'est quand même le secteur de clientèle qui se développe le plus rapidement, en nombre et en activité, parce que ces préoccupations sont à l'esprit d'un nombre croissant de personnes.

Aujourd'hui, on dit que cette notion de développement durable, de solidarité a intéressé entre 30 et 40 millions de nos concitoyens dans les années qui viennent de s'écouler. Vous hochez la tête, car vous pensez que la prise de conscience n'est pas suffisante, pas assez enracinée. Les enquêtes révèlent que le nombre de personnes en France sensibles à cela, et prêtes à agir, va croissant. Vous me direz que 40 millions ce n'est pas 60, mais cela commence quand même à compter. Pour répondre à la question des associations avec lesquelles nous travaillons, nous sentons que quelque chose se passe. Nous pouvons donc être confiants, et nous le sommes, et par conséquent déterminés à renforcer nos actions avec les acteurs sur ce plan.

**Christophe CANTON**, journaliste, "La Tribune" : Je m'interrogeais sur votre bénéfice et votre rentabilité. Pouvez-vous nous donner des indications sur le résultat net qui doit être positif ? Avez-vous un objectif minimal de rentabilité et, dans le cadre de votre plan à moyen terme, un objectif de progression de votre résultat dans le cadre de ce plan ? Est-ce que, malgré votre activité, vous avez des objectifs minimaux de progression, de bénéfices et de marges ?

**Jean-Claude DETILLEUX** : Nos résultats sont honorables et pas excessifs ! Il est sûr que les résultats des banques attirent un peu l'attention et plus encore dans les semaines à venir, quand ils seront publiés. Il faut être très clair : la France a besoin d'un système bancaire fort, comme d'ailleurs toute nation qui se développe. Les banques coopératives représentent aujourd'hui 60 % de la collecte des ressources, 50 % des crédits. D'autres activités bancaires, appelées "banques de financement et d'investissement", expliquent "l'altitude" des résultats de certaines banques françaises. Néanmoins, les banques coopératives sont à l'évidence les acteurs forts du système bancaire, c'est vrai en Europe à un degré moindre. Leurs résultats ne sont pas excessifs. Les réglementations en cours d'installation imposent aux banques d'avoir des structures financières extrêmement solides et des systèmes internes de contrôle, etc., qui coûtent très cher. Les banques ont donc besoin d'une assise financière correcte.

Par rapport aux autres pays, les résultats des banques françaises ne se situent pas dans le haut de la fourchette. Heureusement, cela a été un peu rattrapé, car il faut quand même dire que, voici dix ans, le système bancaire français était dans un état extrêmement préoccupant. Réjouissons-nous donc d'une meilleure santé aujourd'hui. En tout cas, les résultats des banques coopératives ne paraissent pas excessifs par rapport à ce que doivent être les assises financières des banques, malgré les exigences imposées.

Les assises du Crédit Coopératif sont correctes : les fonds propres représentent un ratio d'un peu plus de 11 % -beaucoup de banques ont des ratios plus élevés-, ce qui est correct. Cela permet de voir l'avenir sans préoccuper les régulateurs qui veillent sur notre santé. C'est important pour notre pérennité, nos clients et pour contrôler les actions que j'ai évoquées.

Les résultats de l'année 2005 font ressortir une rentabilité de l'ordre de 7 % à 8 %, là encore nous sommes loin des 15 % ou 25 % affichés par certaines banques. C'est parce que nous ne sommes pas mauvais du tout en gestion, mais nous sommes défavorisés par les taux bas alors que les bénéficiaires sont, eux, favorisés, et ce depuis un certain nombre d'années. Notre capacité de collecte est plutôt supérieure au crédit -mais nous sommes en train de changer les choses-, ce qui veut dire que puisque nous plaçons notre argent de façon très raisonnable, nous ne gagnons pas beaucoup d'argent, mais ce n'est pas un problème.

Nos structures sont assez coûteuses, notamment les structures humaines, car nous avons 54 % de cadres. C'est une proportion très élevée, nous ne les surpayons pas, mais le coût est relativement élevé. Nous l'assumons, car c'est la condition de tout ce que je vous décris, c'est-à-dire la capacité de partenariat. C'est notre raison d'être. Tout cela passe, notamment, par un rassemblement de compétences pour la banque, ses sociétaires et ses clients, et cela coûte cher.

Notre raison d'être n'est pas la masse, avec une action un peu globale et indifférenciée, mais des actions ciblées qui demandent des compétences et coûtent simplement plus cher que l'employé de banque classique. Tout cela se combine et fait que nous avons des résultats honorables et pas excessifs.

**Éric GUILLON** : Je vais malheureusement devoir mettre un terme à ce petit déjeuner-débat, en remerciant M. DETILLEUX de sa prestation qui a éclairé bon nombre d'entre nous. Vous avez pu noter que nous partageons de nombreuses valeurs, mais aussi beaucoup de vos modes de fonctionnement. Je suis très heureux d'accueillir le Crédit Coopératif au sein du Comité 21, ses collaborateurs seront toujours les bienvenus et les discussions que nous avons entamées ensemble ce matin seront poursuivies dans le cadre des activités du Comité 21.

**Jean-Claude DETILLEUX** : Je voudrais rappeler que, s'agissant de la composition du Conseil d'administration, nous sommes ouverts à de nombreux secteurs et acteurs, et tout à fait prêts à participer à des concertations engagées par tel ou tel d'entre vous, sur un nombre de sujets assez importants et actuels.

**Éric GUILLON** : Merci infiniment, monsieur DETILLEUX.

*(Applaudissements)*

**Éric GUILLON** : Je vous donne rendez-vous pour notre prochain petit déjeuner le vendredi 17 mars ici. Nous accueillerons Mme Geneviève SEVRIN, présidente d'Amnesty International France.

\*\*\*